



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 131603

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la demande de la Coordination nationale harkie, relative à la reconnaissance de la responsabilité de la France dans les traitements infligés aux anciens combattants harkis, pendant et après la guerre d'Algérie. Le Président de la République s'étant engagé à reconnaître officiellement ces faits ; il souhaiterait savoir quels sont les dispositifs qui seront mis en place pour régler définitivement la situation des harkis anciens combattants et de leurs familles.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131603

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2644

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)